



REGLEMENT RANDONNEES VTT, GRAVELS, ROUTES ET PEDESTRES LA TRANSMILLEVACHES ET LA NEDDOISE

La participation aux **randonnées** « **La Transmillevaches** » et « **La Neddolse** » implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Nos **randonnées** sont ouvertes à tous les participants, de tous âges et nationalités, licenciés de toutes les fédérations ou non-licenciés. Le participant non licencié FFVélo certifie qu'il est en capacité physique de réaliser le circuit choisi. Chaque mineur pourra être inscrit en fournissant une autorisation parentale ou en étant accompagné d'un parent ou d'un tuteur légal.

A vélo le port du casque est obligatoire, pendant toute la durée de nos **randonnées**. L'organisation décline toute responsabilité si non-port du casque. Pour des raisons pratiques et de sécurité, nous vous conseillons fortement d'avoir un vélo en très bon état. Vous devez être munis de votre nécessaire de réparation et d'un téléphone portable. Les vélos à assistance électrique doivent-être conformes à la norme NF EN 15194.

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage. Ils se doivent d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes et de respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Nos **randonnées** ne font l'objet d'aucun classement : aucun chronométrage ne sera effectué. Les participants devront donc se comporter en randonneurs et non en compétiteurs, en observant la plus grande prudence sur les chemins et lors des traversées de routes.

Le respect de la nature et de l'environnement sont des valeurs essentielles. Par son inscription, chaque participant s'engage donc à n'abandonner aucun déchet, matériel usagé, ..., de quelque sorte que ce soit sur les circuits. Chaque participant devra emprunter uniquement les chemins et routes du parcours autorisé.

Chaque participant s'engage à respecter, selon, la charte VTT FFCT ou celle du randonneur. (Documents affichés aux départs de nos **randonnées** et consultable sur le site www.laneddolse.fr rubrique Nos randonnées/Chartes règlement)

Les participants autorisent expressément l'organisateur à exploiter et utiliser des images les représentants sous toute forme et sur tous supports pour des besoins de communication internes au club ou à ses **randonnées**. Un simple contact avec le webmaster du site suffira pour supprimer toute photo indésirable vous représentant.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de matériel qui surviendrait avant, pendant ou après nos **randonnées**.

L'organisation ne peut être tenue responsable en cas de chute ou d'accident avant, pendant ou après nos **randonnées**.

Si je ne suis pas licencié à la Fédération Française de Cyclotourisme, je reconnais être informé que l'organisateur des présentes **randonnées** n'assure que ma Responsabilité Civile, c'est-à-dire uniquement les dommages causés à autrui.

En ce qui concerne mes propres dommages, je reconnais avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance). Je reconnais que, si j'y suis éligible, je peux éventuellement souscrire au Pass' Vélo afin de couvrir mes dommages corporels.